

Le fait d'avoir des partenaires étrangers représente pour la population de Sollé un soutien moral. Lors d'une de nos premières visites, le président du Comité de jumelage nous disait : « Vous êtes venus, vous avez vu où et comment nous vivons. Pour nous, ça c'est beaucoup. »

Toute initiative présentée par le Comité de jumelage est étudiée et encouragée. **Les contacts** sont fréquents par téléphone ou par courrier électronique. Chaque année, un groupe des Amis de Sollé se rend sur place. Nos partenaires sont fiers de nous montrer la réalisation des projets financés et leur gestion.

Il y a un dispensaire et une maternité à Sollé. A Tibou, un nouveau dispensaire a été construit en 2009. Pour l'un comme pour l'autre, les moyens sont limités.

Nous apportons quelques médicaments et des habits du premier âge. Cela incite les femmes à accoucher à la maternité, en milieu sécurisé. Elles repartent avec un habit pour leur bébé et un certificat de naissance.

La plupart des habitants n'ont aucun acte de naissance. Il est possible d'obtenir un **substitut** officiel **d'acte de naissance**, qui coûte environ 3 FS.



Remise des actes de naissance

En 2008, nous en avons financé pour 200 femmes, et en 2009, 500 nouveaux actes, destinés à des femmes, des hommes, et des enfants. Les bénéficiaires adultes ont pris en charge un tiers du prix.

Ces papiers officiels apportent de nombreux avantages.